

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022
DELIBERATION N° DE-2022-093

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (à partir de 18h57), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE (jusqu'à 22h30 et à partir de 23h00), M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. AGUERRE à Mme BISAUTA, Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ, Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBÉ, Mme DUPREUILH à Mme LIOUSSE, M. ETCHETO à Mme BROCARD (jusqu'à 18h57), M. ABADIE à Mme HERRERA LANDA (de 22h30 à 23h00)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme CASTEL,

OBJET : CONSEILS DE QUARTIERS – Adoption des feuilles de route des Conseils de quartiers de Bayonne.

La Ville de Bayonne a entrepris de longue date plusieurs démarches de participation citoyenne pour permettre, à la fois à celles et ceux qui résident mais également à celles et ceux qui travaillent à Bayonne, de s'engager dans la vie de la cité.

Pour poursuivre dans cette voie, faire la ville avec celles et ceux qui la vivent et qui l'animent, il a été décidé de réaliser une nouvelle démarche volontariste à travers la mise en place d'un dispositif de dialogue de proximité : les Conseils de quartiers.

En effet, située dans la strate des communes inférieures à 80 000 habitants, la Ville de Bayonne n'avait pas l'obligation légale de créer des Conseils de quartiers. Elle s'est néanmoins saisie de cette possibilité pour améliorer la participation des habitants à la vie locale.

Ainsi, par délibération du 4 juillet 2020, et en application de l'article L. 2143-1 du CGCT, la Ville a créé quatre quartiers dénommés du Nord au Sud et d'Est en Ouest comme ci-dessous :

- Sur les hauteurs de Bayonne ;
- Les rives droites de l'Adour ;
- Entre Nive et Adour ;
- A l'ouest de la Nive.

En vertu du même article, la Ville a décidé de doter chacun de ces territoires d'un Conseil de quartiers. Leur composition et leurs modalités de fonctionnement ont été définies dans une charte adoptée par délibération du 8 avril 2021.

Chaque Conseil de quartiers se compose ainsi de 28 membres, dans le respect de la parité, répartis dans trois collèges comme suit :

- un collège habitants : 16 membres ;
- un collège acteurs locaux : 8 membres dont 6 associations et 2 professionnels ;
- un collège élus : 4 membres dont un membre de l'opposition/de la minorité.

Pour composer ces Conseils de quartiers, un appel à candidature a été lancé à la rentrée 2021. Plus de 400 candidats se sont portés volontaires pour s'investir bénévolement au service de leur quartier et de leur ville. Une fois les membres nommés, les quatre Conseils de quartiers ont été installés en fin d'année 2021 et leurs Bureaux ont été désignés à cette occasion.

Tout au long du premier semestre 2022, chaque Conseil de quartiers s'est réuni pour définir sa feuille de route. Ce travail a été mené en concertation, et par étapes, autour de trois thèmes :

- le vivre ensemble et le lien social ;
- les enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- l'identité des quartiers.

Dans un souci de transparence des débats et de traçabilité des contributions, il s'est traduit par le choix collectif d'axes de travail.

Les Conseils de quartiers ont décidé de travailler sur des axes de travail dont la nature et la temporalité diffèrent. Ainsi, certains axes s'apparentent à des études à mener, des démarches à engager, des expérimentations à initier et d'autres à des actions plus précises à réaliser.

Parmi ces axes, des préoccupations communes sont ressorties pour tous les quartiers : le développement et la sécurisation des mobilités actives (favoriser la marche à pied et le vélo), l'aménagement des espaces publics (faciliter les déplacements, créer des lieux de rencontres, de loisirs et de détente), le renforcement de la nature en ville (désimperméabiliser, végétaliser, fleurir), l'identification et la valorisation des patrimoines (recenser, signaler, parcourir), l'amélioration de l'offre de services dans les quartiers (favoriser le vivre ensemble et le lien social, assurer le confort des usagers) et la lutte contre les pollutions (sonore, lumineuse).

Ces priorités viennent conforter les efforts que la Ville poursuit en faveur de la transition écologique et solidaire. Les membres des Conseils de quartiers, forts de leur expertise d'usage, sont conscients des enjeux pour les quartiers et la ville.

Au-delà de ces sujets communs, des spécificités apparaissent par Conseil de quartiers et caractérisent leurs ambitions sur leur mandat.

Le contenu des quatre feuilles de route des Conseils de quartiers figure en annexe de la présente délibération.

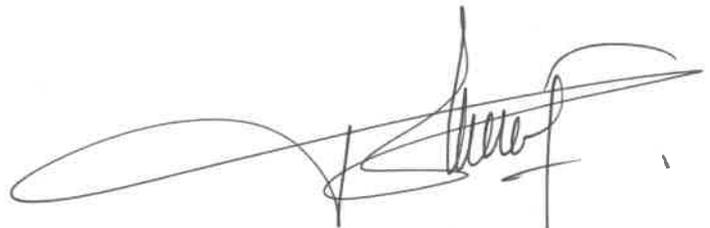
Une fois les quatre feuilles de route approuvées par le Conseil municipal, les axes qui les composent, seront alors étudiés pour mise en œuvre par les services municipaux.

Un bilan faisant état du travail mené par chaque Conseil de quartiers sera rédigé et également soumis au vote du Conseil municipal fin 2023, à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartiers.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les feuilles de route des quatre Conseils de quartiers telles qu'exposées par la présente délibération et son annexe.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!

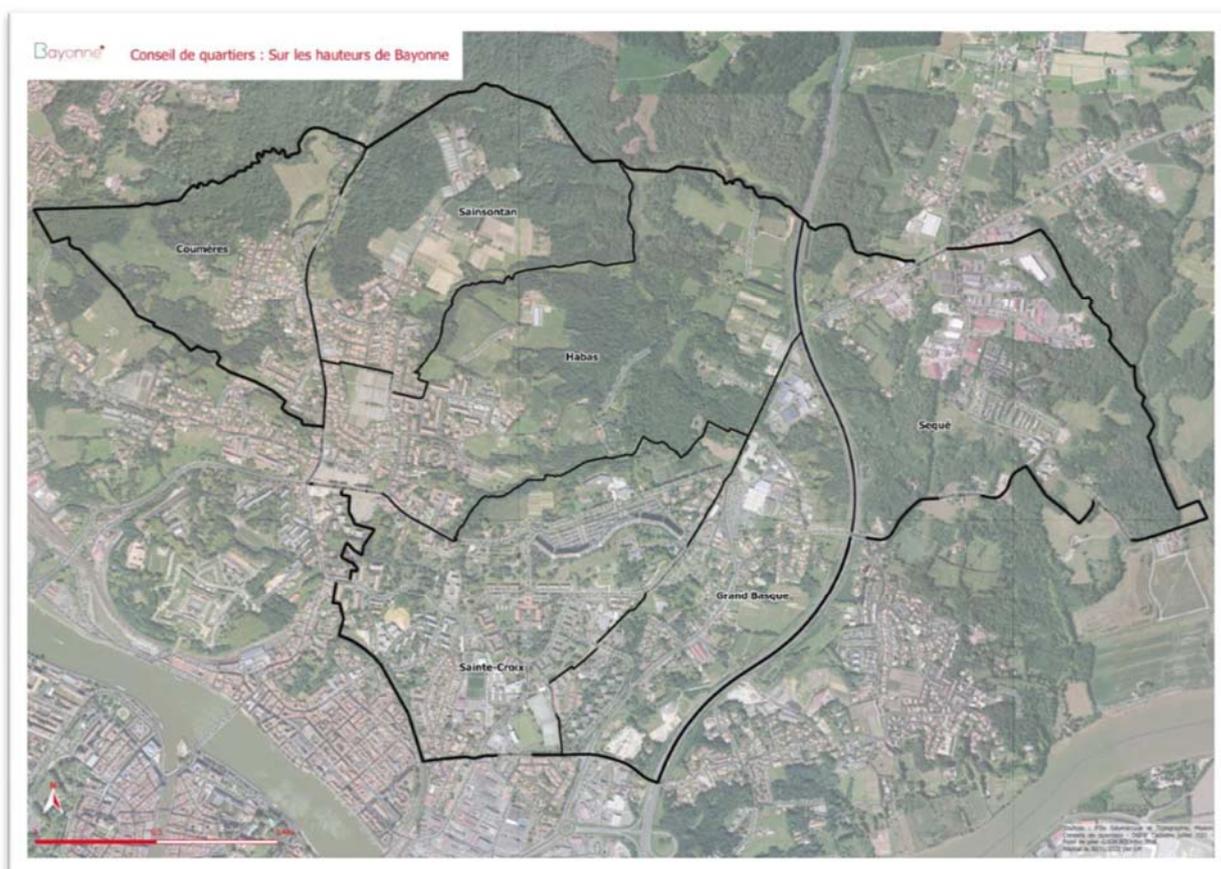


Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Annexe
**Feuilles de route des Conseils de
quartiers de Bayonne**
Mandat 2021-2023

1- Feuille de route du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne



B- Axes de travail de la feuille de route du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne

• Axe 1 – Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'animation inter-quartiers pour que la population se retrouve et échange. Cet axe de travail pourrait se traduire par la mise en place d'activités ou d'événements notamment culturels. La Maison de la Vie Citoyenne (MVC), équipement socioculturel intergénérationnel à vocation de service public implanté sur le territoire, membre du Conseil de quartiers, est une association qui a pour mission d'animer les quartiers. A ce titre, elle a été identifiée comme structure support à la mise en œuvre de cet axe de travail.

• Axe 2 – Etudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'apaisement de la circulation pour notamment contribuer à la sécurisation des piétons et des cyclistes. Certains axes routiers ont été pré-identifiés pour être étudiés tels que l'avenue de Plantoun, rue de Vainsot, chemin de Hargous, chemin de Loustaounaou et rue Jules Balasque.

• Axe 3 – Développer le réseau cyclable, assurer les continuités

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement des pistes cyclables, et la continuité du réseau entre les quartiers, pour favoriser la pratique du vélo et réduire l'utilisation de la voiture.

• Axe 4 – Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la sécurisation des déplacements piétons sur le chemin du Moulin de Habas.

• Axe 5 – Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le recensement du patrimoine historique et la mise en valeur les espaces naturels (Sainsonan, Séqué...) en vue de créer des parcours pédestres.

• Axe 6 – Etudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'amélioration du confort des déplacements de tous les usagers (joggeurs, cyclistes, promeneurs, visiteurs...), notamment par l'installation de mobilier urbain, en rendant des lieux plus attractifs pour favoriser leur découverte.



- **Axe 7 – Refaire le tour du lac du Séqué**

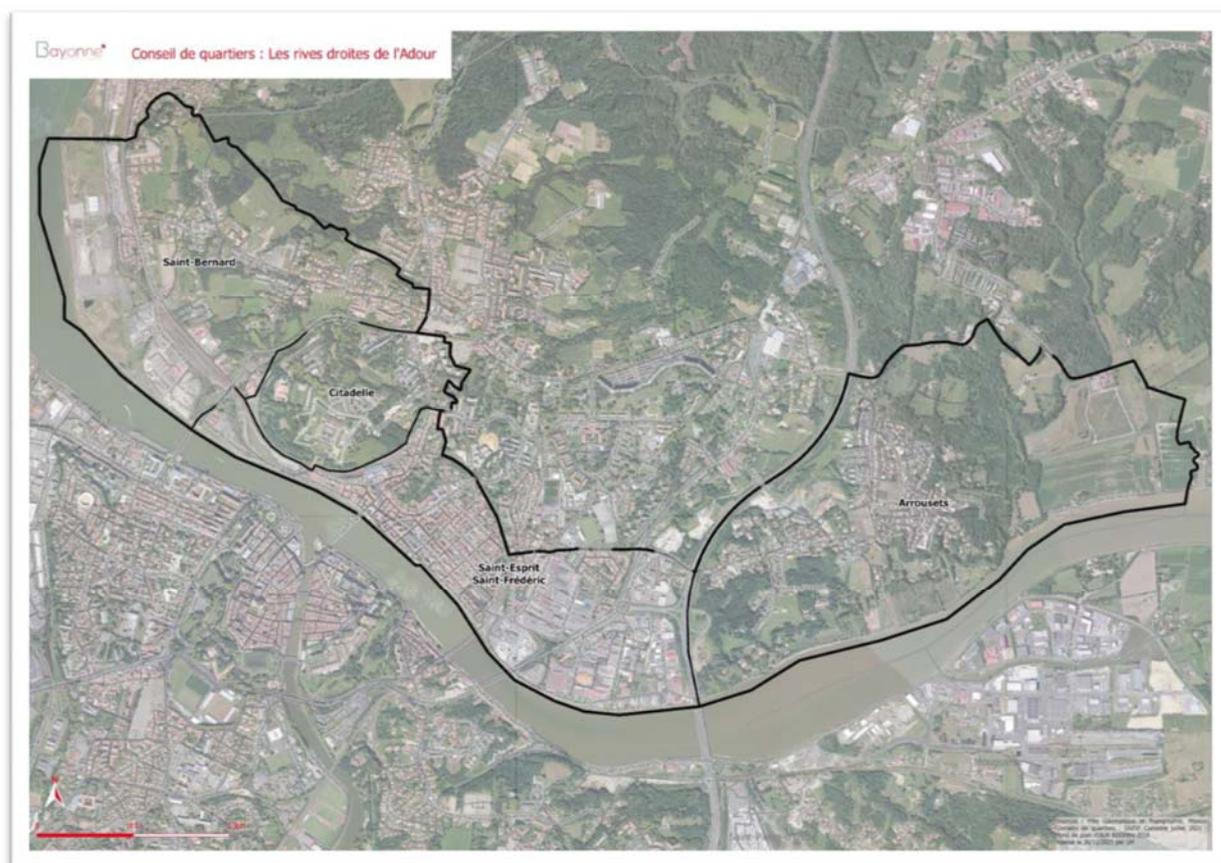
Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la sécurisation et la valorisation du tour du lac du Séqué pour faciliter la déambulation piétonne.

- **Axe 8 – Participer à la requalification de la place des Gascons**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la requalification de la place des Gascons pour créer une centralité et valoriser l'identité de ses quartiers.

2- Feuille de route du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour



B- Axes de travail de la feuille de route du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour

• Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret (aménagement / végétalisation)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'aménagement et la végétalisation du quai Bergeret, pour valoriser cet espace public en bord d'Adour, en améliorant les circulations et le confort des piétons et des cyclistes, et en renforçant la nature en ville.

• Axe 2 – Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement de pistes cyclables et de voies piétonnes pour favoriser les mobilités actives et relier les différents secteurs géographiques du territoire du Conseil de quartiers. Deux sites ont été pré- identifiés pour être étudiés : les quais de l'Adour et entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute.

• Axe 3 – Installer des toilettes publiques

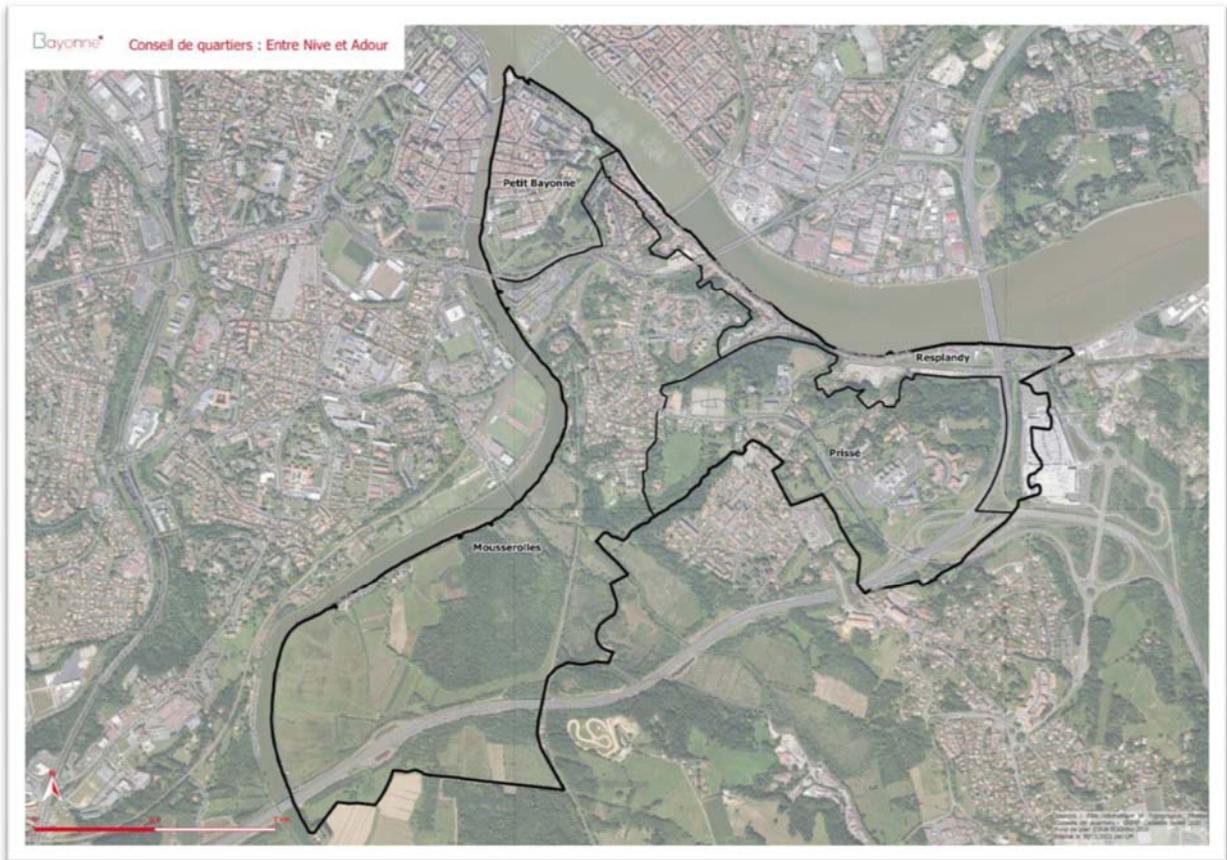
Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'augmentation de l'offre de toilettes publiques dans les quartiers pour répondre à un enjeu de santé publique et améliorer le confort de tous. Des idées de lieux ont été pré-identifiées pour être étudiées : quai Bergeret, au pied du pont Grenet, en haut de la rue Maubec, à Arrousets, aux abords de la gare et place de la République.

• Axe 4 – Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création de chemins de randonnée en milieu urbain et en milieu naturel, sur les modes de déambulation et la signalétique associés pour valoriser les atouts et l'identité des quartiers. Des pistes de thématiques ont été pré-identifiées pour être étudiées : créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de fortune – perception de l'octroi, chemin de Madame), faire découvrir les fermes maraichères et mettre en valeur de l'histoire locale.

3- Feuille de route du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour



B- Axes de travail de la feuille de route du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour

• Axe 1 – Participer à l'aménagement et à l'animation des espaces du Parc Mousserolles et de ses remparts

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les espaces du Parc Mousserolles et de ses remparts pour valoriser ce site et l'exploiter au service du vivre ensemble. Des pistes de travail ont été pré-identifiées pour être étudiées : la création d'espaces de loisirs, d'équipements sportifs, de cheminements, l'installation de mobilier urbain et une animation culturelle.

• Axe 2 – Etudier les mobilités actives, repérer et corriger les imperfections cyclables

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les mobilités actives pour favoriser les liens inter-quartiers. Il souhaite ainsi étudier les déplacements des piétons et des cyclistes en vue de leur amélioration (discontinuités cyclables, signalisation...).

• Axe 3 – Etudier les flux de circulation dans les secteurs

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les flux de circulation dans les différents secteurs géographiques de son territoire pour notamment lutter contre les nuisances sonores, comprendre les origines et les destinations de ces flux et envisager des solutions pour faciliter les circulations inter-quartiers.

• Axe 4 – Mener une exploration urbaine pour repérer les espaces à déminéraliser et à végétaliser

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le renforcement de la nature en ville en menant une exploration sur son territoire. L'objectif poursuivi est d'identifier des espaces à déminéraliser pour les végétaliser. Des idées de sites ont été évoquées pour être étudiées : l'église Saint André et le parking de la place Saint André. L'exploration permettra de mener une réflexion globale.

• Axe 5 – Créer des espaces calmes (lecture...)

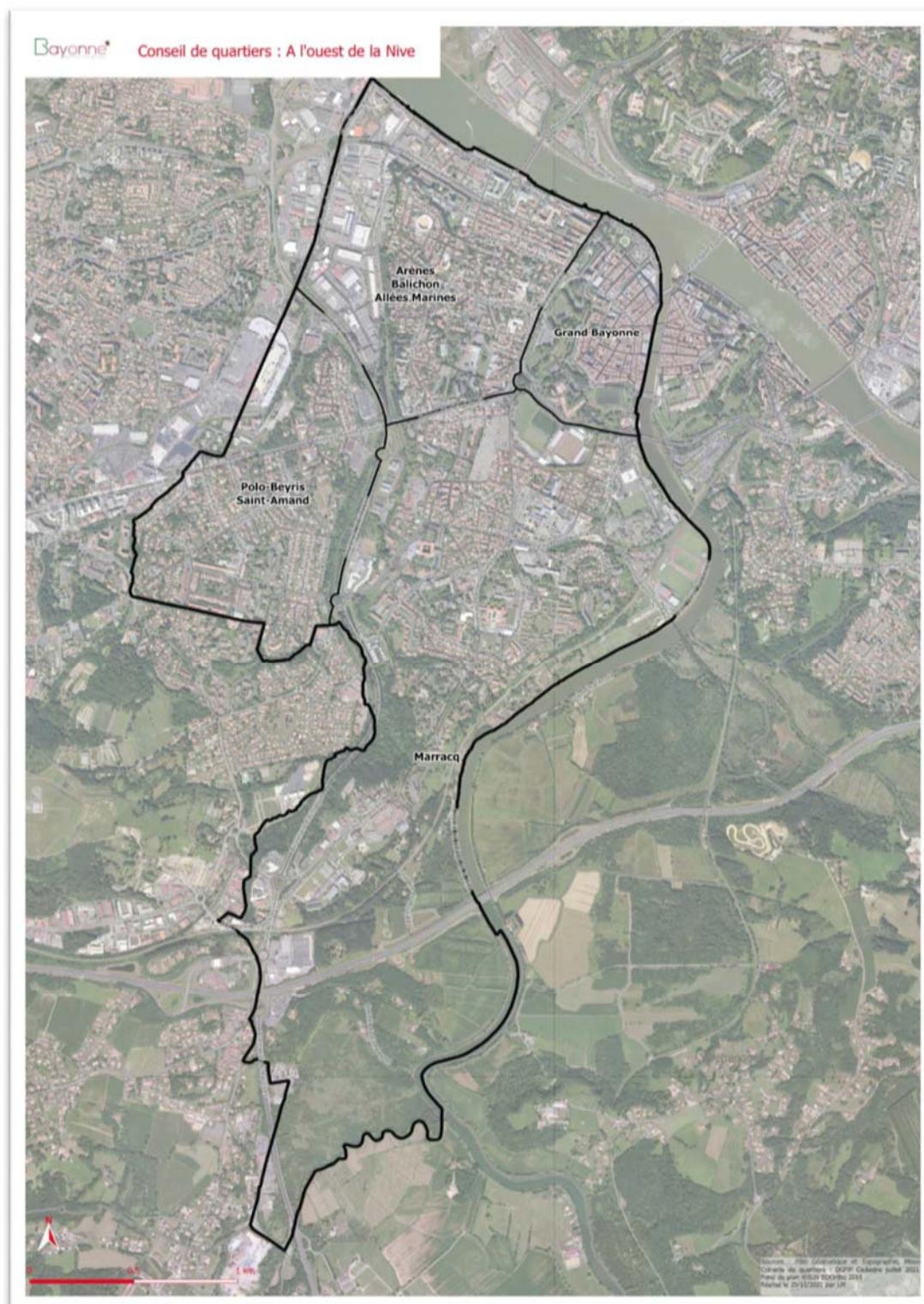
Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'une offre d'espaces calmes en ville qui permettrait au public de se reposer, de lire ou d'écouter des lectures, et aux personnes en situation de handicap cognitif de se retirer et de s'apaiser dans un souci d'inclusion.

• Axe 6 – Etudier les sources de pollution

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la pollution pour identifier les différents types (visuelle, sonore, olfactive...) et ses sources.

4- Feuille de route du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive



B- Axes de travail de la feuille de route du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

- **Axe 1 – Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un guichet unique pour faciliter l'accès des habitants aux démarches administratives, dans un souci d'inclusion numérique. Un secteur d'implantation a été pré-identifié pour être étudié : le Polo Beyris.

- **Axe 2 – Améliorer le réseau cyclable**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement et l'amélioration du réseau cyclable pour favoriser les mobilités actives auprès des différents publics et faciliter les liaisons inter-quartiers.

- **Axe 3 – Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter- quartiers**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les déplacements intra et inter- quartiers. Deux secteurs ont notamment été pré-identifiés pour être étudiés : le Polo Beyris et Marracq.

- **Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'amélioration des cheminements piétons. Deux rues ont été pré-identifiées pour être étudiées : le cours Comte de Cabarrus et l'avenue Lahubiague.

- **Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réduction des conflits d'usage notamment sur le chemin de halage qui accueille une diversité de pratiques (piétons, vélos, appareils électriques...) dans un souci d'apaisement et de sécurisation.

- **Axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun » (usages...) avec les différents acteurs**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réhabilitation de la ferme « Urtasun », située dans le secteur du Polo-Beyris, avec les autres acteurs en présence autour de ce projet, notamment sur la question de ses usages, en faveur du lien social et du vivre ensemble.

- **Axe 7 – Repérer les espaces végétalisés existants ou à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la déminéralisation des sols et le renforcement de la nature en ville. Il souhaite ainsi entreprendre un travail de repérage des espaces végétalisés actuels, et de ceux qui peuvent potentiellement l'être, et mener une réflexion sur la diversification des plantations (fruitiers...).

- **Axe 8 – Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la lutte contre la pollution lumineuse nocturne, dans la continuité des premières initiatives menées sur le territoire (premier budget participatif), en abordant notamment cette problématique corrélée aux commerces, pour répondre à l'enjeu de la transition écologique et énergétique.

- **Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un circuit de visite thématique sur la seconde guerre mondiale pour valoriser l'histoire des quartiers, perpétuer la mémoire et faire découvrir des lieux (camp du Polo-Beyris...) à différents publics (scolaires, habitants, visiteurs...).

- **Axe 10 – Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers**

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la diffusion de la culture basque en proposant une offre événementielle annuelle avec l'intervention de différents acteurs. L'objectif serait de faire découvrir autrement la culture aux habitants, bascophones ou non, autour d'une thématique, et de partager des moments de convivialité dans le respect de l'environnement.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un **principe guide** pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle**. Il souhaite ainsi aborder son travail sur chacun des axes énumérés ci-dessus en le suivant.*